



---

OTTAWA, CANADA  
K1A 0A6

Le 3 septembre 2020

Monsieur Peter Julian, député  
New Westminster—Burnaby  
Chambre des communes  
180, rue Wellington, pièce 203  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame Rachel Blaney, députée  
North Island—Powell River  
Chambre des communes  
Édifice de la Justice, pièce 900  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le député,  
Madame la députée,

Je vous remercie de votre lettre du 31 août dans laquelle vous demandez que l'Administration de la Chambre « ... prenne immédiatement les mesures nécessaires [...], afin de garantir que lorsque le Parlement reprendra ses activités, nous serons en mesure de mettre en place un système qui permette d'exercer tous les pouvoirs parlementaires ainsi que la participation à distance de certains députés ».

Je suis certes convaincu que l'Administration est en mesure de fournir ce soutien en temps opportun, mais de telles mesures nécessitent l'approbation de la Chambre. En ma qualité de Président, il m'incombe de suivre les règles, les conventions, les usages et les traditions de la Chambre. Par conséquent, ce n'est que par suite d'une décision de la Chambre que je pourrais donner instruction à l'Administration d'entreprendre les activités que vous demandez.

Les innovations technologiques et les adaptations sur le plan de la procédure que l'Administration a mises en place le printemps dernier et tout au long de l'été l'ont été sur ordre de la Chambre. Les motions permettant la mise en place de ces initiatives devaient arriver à échéance le 21 septembre, mais elles sont devenues inopérantes par suite de la prorogation.

Les rapports du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre proposant d'autres mesures pour faciliter la capacité de la Chambre d'exercer plus amplement ses fonctions durant la pandémie n'ont pas été débattus, et n'ont certainement pas été adoptés. En raison de la prorogation, l'étude de ces rapports a pris fin et la Chambre n'en est plus saisie.

Comme toujours, l'Administration est prête à donner suite à toute décision prise par la direction des partis et par la Chambre. Je vous encourage donc à poursuivre les discussions avec vos homologues des autres partis. S'il est possible d'arriver à un consensus sur la façon dont la Chambre devrait fonctionner à la reprise de ses travaux le 23 septembre, je serais ravi de confier à l'Administration la mise en œuvre de toute entente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, Madame la députée, mes salutations distinguées.



L'hon. Anthony Rota, député

c.c. L'hon. Pablo Rodriguez, C.P., député  
M. Gérard Deltell, député  
M. Alain Therrien, député  
L'hon. Mark Holland, C.P., député  
M. Blake Richards, député  
Mme Claude DeBellefeuille, députée